



Déclaration de la 78^e réunion plénière

« *Leadership mondial : Repousser les limites du coton* »

1. Le Comité consultatif international du coton (ICAC) s'est réuni à Brisbane, en Australie, du 2 au 5 décembre 2019 pour sa 78^e réunion plénière depuis la création du Comité en 1939. La réunion a rassemblé 307 personnes, dont des représentants de 23 gouvernements membres, 5 organisations internationales et 5 pays non membres.

2. Rapports des pays : Une nouvelle méthode permettant de débattre des déclarations individuelles écrites des pays a été introduite. Des déclarations préliminaires ont été fournies par 14 pays et deux organisations internationales, sur la base desquelles les délégués ont pu se poser mutuellement des questions éclairées sur des domaines d'intérêt spécifiques tirés des déclarations. La session a accru l'interactivité entre les délégués et le Secrétariat continuera d'examiner cette méthodologie lors de la prochaine Plénière, mais avec de nouvelles modifications pour améliorer la participation.

3. Mégatendances mondiales pour le coton : Sept mégatendances ont été identifiées comme importantes pour l'avenir de l'industrie cotonnière. Le changement et l'innovation constants seront nécessaires pour répondre à ces tendances qui façonnent l'agriculture, en particulier le changement climatique, les réalités géopolitiques et les choix des consommateurs. Les défis doivent être considérés comme des opportunités nécessitant une recherche intensive, ainsi que la compréhension et l'engagement des consommateurs.

4. Séminaire technique : Technologies de traçabilité du coton : Les intervenants ont souligné que les consommateurs exigeaient de plus en plus d'informations sur l'origine et l'histoire des produits, faisant pression sur les détaillants pour assurer la transparence. Les technologies de traçabilité devraient établir l'authenticité de la qualité des fibres, établir l'origine des fibres, quantifier leur pureté et suivre le chemin de traitement depuis la fibre jusqu'au tissu. Alors que certaines technologies peuvent retracer les origines et permettre la quantification des fibres dans un mélange, d'autres ajoutent des marqueurs aux fibres et revendiquent un suivi authentique du marqueur le long de la chaîne de valeur. La mise en œuvre des technologies de traçabilité a un coût pour les entreprises. La Plénière a examiné la question de savoir si les gouvernements devraient avoir un rôle à jouer dans la réglementation de la traçabilité et a noté que la biosécurité et l'information précise des clients demeurent importantes.

5. Rapport de SEEP : Le SEEP a examiné le projet d'un ensemble de base d'indicateurs de résultat/d'impact au niveau de l'exploitation (16) pour mesurer et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans les secteurs du coton et du café et il a approuvé les tests d'indicateurs prévus pour 2020. Le projet d'ensemble de base a été élaboré dans le

cadre du projet Delta et s'inspire largement de l'étude de l'ICAC/FAO dans l'ouvrage « Mesure de la durabilité dans les systèmes de culture du coton » publié en 2015. L'orientation des mesures de durabilité vers les priorités approuvées et établies par les ODD permettra d'améliorer les possibilités d'adopter un langage et un objectif partagés par les secteurs public et privé et de forger de nouveaux partenariats pour atteindre l'objectif commun d'une agriculture durable. Les indicateurs seront réévalués en fonction de leur rendement après un essai sur le terrain en 2020.

6. Rapports du Secrétariat : La consommation stimule la demande et une faible croissance de la consommation de coton est attendue en 2019/20 alors que la croissance économique mondiale ralentit. Les barrières commerciales et les différends commerciaux ont réfréné la croissance des importations et des exportations et placé l'économie mondiale dans une situation de ralentissement économique synchronisé qui a réduit le rythme de la fabrication et des investissements. Les différends commerciaux créent de l'incertitude pour les entreprises et réduisent l'activité d'investissement et les accords commerciaux. Il faut donc trouver des solutions rapides pour rétablir la confiance dans le marché.

7. Rapport de l'ICAC sur l'aide gouvernementale au secteur cotonnier en 2018/19 : Sur la base du rapport de l'ICAC qui contient des informations provenant de 10 pays, l'aide au secteur cotonnier a été estimée à 5,4 milliards de dollars en 2018/19, en légère baisse par rapport à 5,5 milliards de dollars en 2017/18. En 2018/19, l'aide s'est élevée à 16 cents la livre en moyenne, contre 17 cents la livre.

8. Coût de production : Le coût de production reste un défi majeur et l'introduction de machines de petites tailles ainsi que la lutte intégrée contre les ravageurs peuvent réduire les coûts de culture. Les coûts et les revenus découlant de l'introduction de semences GM doivent également être soigneusement examinés. Pour augmenter les rendements, des mesures importantes devraient être prises pour optimiser le semis à haute densité et la gestion du couvert végétal. Les gouvernements sont encouragés à promouvoir l'utilisation de semences délimitées dans les régions climatiques appropriées.

9. Technologies perturbatrices : Le Comité a été mis au courant d'études sur la libération de microfibrilles provenant de tissus pendant le lavage, qui montrent que les tissus à base de fibre naturelle libèrent plus de fibres que le polyester. Toutefois, les matériaux à base de cellulose comme le coton se biodégradent très rapidement dans les milieux aquatique et aérobie par rapport aux microfibrilles libérées par le polyester qui ne se biodégradent que sur de nombreuses années et peuvent éventuellement entrer dans la chaîne alimentaire.

En ce qui concerne l'économie circulaire, les délégués ont appris que même si l'économie circulaire est un système économique visant à éliminer le gaspillage et l'utilisation continue des ressources, les fibres vierges sont essentielles au fonctionnement du système, car les fibres vierges aident à maintenir la force et la qualité du produit final.

En ce qui concerne la santé du sol, le Comité a été informé de l'importance de maintenir les propriétés physiques du sol ; toute dégradation prendra beaucoup de temps et coûtera très cher à corriger. Des sols sains sont la base de cultures saines et de l'amélioration de la biodiversité.

10. Échange de matériel génétique : Des efforts importants de sélection végétale et la sélection pour les caractères souhaités ont entraîné une réduction de la diversité génétique en raison de la perte de plusieurs caractères dans les variétés commerciales. Par conséquent, il est nécessaire d'explorer la diversité du matériel génétique en investissant davantage dans la sélection du coton. L'échange de matériel génétique est faible en raison du manque d'information et aussi du manque de moyens et de capacités des équipes de sélection pour traiter et intégrer la variabilité génétique dans les programmes de sélection, notamment dans les pays en développement. L'ICRA propose de créer un forum international pour l'échange de matériel génétique. Il a été souligné que l'évaluation et l'échange de matériel génétique étaient importants et qu'il était nécessaire d'enrichir continuellement les collections en appliquant de nouvelles méthodes d'amélioration du coton tout en tenant compte des politiques nationales de sélection des semences. L'amélioration du matériel génétique pourrait grandement bénéficier d'activités telles que le partage des connaissances et des technologies, une collaboration internationale plus large, la formation et l'éducation de la nouvelle génération de scientifiques dans le domaine cotonnier et l'augmentation des investissements pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies.

11. Répondre au changement climatique : Les impacts du changement climatique varient dans le monde et peuvent entraîner une réduction de la disponibilité de l'eau, une augmentation de l'utilisation potentielle de l'eau, une hausse des incidents de phénomènes météorologiques extrêmes et des changements dans la propagation des ravageurs et des maladies. Les stratégies d'adaptation à ces changements devraient inclure la coopération internationale pour augmenter les rendements, améliorer l'efficacité de la production et la gestion adaptative axée sur la productivité du coton. Pour améliorer les rendements, le Comité a été informé qu'il fallait améliorer la résilience des cultures au stress, l'utilisation efficace de l'eau et la santé des sols. Le Comité exhorte donc les gouvernements à encourager la mise au point de cultivars résistants au climat, avec une grande efficacité d'utilisation de l'eau et des nutriments, capables de s'adapter et de résister à des sécheresses imprévisibles, aux changements de chaleur, à l'engorgement des sols, à l'augmentation des insectes nuisibles et des maladies. Il recommande également de développer des variétés tolérantes à la chaleur et d'utiliser une gestion active du stress et des régulateurs de croissance optimisés dans les conditions de changement climatique. En outre, des évaluations spécifiques aux régions, des approches systémiques et des technologies transgéniques/numériques seront essentielles. Il est recommandé que les gouvernements évaluent la possibilité d'introduire un système d'information efficace et précis pour les producteurs.

12. Sélection et production de semences de coton à haut rendement et de haute qualité : Les nouveaux cultivars peuvent répondre aux contraintes de production,

améliorer le rendement et la qualité des fibres et être ciblés pour chaque région de production. Les nouveaux cultivars ne résoudre pas certains problèmes majeurs de production. Ceux-ci doivent être résolus par des changements dans la gestion des sols et des cultures. Les programmes de sélection réussis nécessitent des processus rigoureux de production et d'assurance de la qualité pour répondre à l'énorme potentiel. Un partage accru des informations provenant des collections de matériel génétique existantes dans le monde est nécessaire pour relever les défis et saisir les opportunités.

13. Gestion de la résistance des insectes et des plantes adventices : Deux facteurs clés du succès des plans de gestion de la résistance, tant pour les plantes adventices que pour les ravageurs, sont des plans basés scientifiquement et, deuxièmement, une gestion soutenue par un programme de vulgarisation et de communication de l'industrie. Les insectes, en particulier, ne reconnaissent pas les frontières et la gestion à l'échelle de la région est très importante. Le Comité a reçu des informations sur un piège commercial qui peut être utilisé pour détecter et surveiller en temps réel des mouches des fruits dans une boucle rapide de 2 à 3 jours. Des études de cas montrent que l'innovation dans la technologie numérique supprime les obstacles et de nouveaux produits en cours de développement pourraient faciliter la suppression à long terme des populations de ravageurs.

14. World Café - Plateformes de transfert de technologie pour les petits exploitants agricoles des pays en développement : Le Comité a mené une discussion durant le World Café sur deux projets de technologies novatrices : La formation sur le coton par le biais de la réalité virtuelle et l'application numérique (App) sur la santé des sols et des plantes (Soil & Plant Health App). La réalité virtuelle offre un grand potentiel d'utilisation tout au long de la chaîne d'approvisionnement du coton. L'application sur la santé des sols et des plantes est destinée à aider à augmenter les rendements, en particulier pour les petits agriculteurs peu ou pas du tout alphabétisés. Les délégués ont partagé leurs opinions sur les futurs domaines de développement, ont discuté des organisations possibles en tant que partenaires et des technologies axées sur le coton que le Secrétariat devrait envisager pour le développement. Le Comité encourage le développement futur de projets innovants qui bénéficient aux petits exploitants agricoles, en particulier en Afrique et en Asie

15. Comité de direction : La mission, la vision et les valeurs proposées par le Comité Permanent ont été approuvées et adoptées par le Comité. Le Comité a pris note du document concernant la déclaration examinée et approuvée par le Panel consultatif du secteur privé (PSAP).

16. Thème du séminaire technique de 2020 : Le Comité a décidé d'organiser le séminaire technique 2020 sur le thème « *Progrès et défis de la technologie du coton hybride* ».

17. Sujet de la présentation du PSAP en 2020 : Le sujet suggéré par le PSAP pour la réunion plénière de 2020 est « *Étiquetage informatif des produits textiles* ».

18. Future réunion plénière : Le Comité a accepté l'invitation de l'Union Européenne d'accueillir les 79^e réunion plénière pendant la dernière semaine de novembre 2020 dans la ville de Séville, en Espagne.

19. Remerciements au pays hôte : Le Comité remercie le peuple, le Comité d'organisation et le gouvernement de l'Australie d'avoir accueilli la 78^e Réunion Plénière. Les délégués ont fait des commentaires très favorablement en ce qui concerne la qualité du lieu, l'efficacité des préparatifs, le contenu du programme et bien sûr la chaleur de l'hospitalité australienne.